

## Service Santé-Handicap du diocèse de Metz

La vie de l'Église diocésaine s'articule autour des présences à vivre auprès des hommes et des femmes de tous âges, leur annonçant la Bonne nouvelle de la Vie née de la mort et de la résurrection du Christ. L'Église reste particulièrement sensible aux souffrances et aux épreuves qui peuvent affecter et abîmer l'histoire humaine, A ce titre, le diocèse de Metz, par la voix de son Évêque, précise que *« l'humanisation de la médecine et l'assistance aux malades, la présence auprès de tous au moment de la souffrance et de la mort, de même que l'organisation et la promotion d'une pastorale adéquate pour les agents du monde de la santé, sont une mission essentielle dans le diocèse »* (Lettre de mission). Le Service Santé-Handicap fait donc sien les mots très forts de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* qui, en son numéro 1, annonçait que *« les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur »*. On reconnaît que la mission confiée puise sa raison d'être dans l'Évangile, façonnant un esprit missionnaire au nom du Christ, envoyé lui-même par le Père, habité par son Esprit, pour annoncer à tous le Salut et la Vie : *« Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les envoie dans le monde. Et pour eux, je me consacre moi-même, afin qu'ils soient eux aussi consacrés par la Vérité »* (Jn 17, 18-19).

Le Service Santé-Handicap, en lien avec les orientations pastorales « Pour une Eglise missionnaire en Moselle », porte le projet de construire et de vivre une réelle présence auprès de cette humanité souffrante, sans oublier les accompagnants ainsi que leurs familles et l'ensemble des personnels soignants ou éducatifs qui interviennent auprès d'elles.

Le Service Santé-Handicap, placé sous la responsabilité de l'Évêque diocésain, est animé par un Directeur de service entouré d'adjoints et d'une assistante participant, chacun à leur manière, à son dynamisme et veillant à promouvoir une réelle culture de la Vie quel que soit le contexte sanitaire dans lequel se situe le diocèse.

### 1. Les Aumôneries en établissements de santé

L'Aumônerie des Hôpitaux est un véritable service d'Église, ayant pour *« mission d'assurer, dans les établissements de santé, la présence du Christ auprès des personnes malades, de leurs familles et proches, ainsi que des personnels hospitaliers »* (Charte de l'Aumônerie nationale des hôpitaux). Conjointement, faisant sien le dispositif juridique garantissant la liberté de croyance et de culte propre à toute personne hospitalisée, l'Aumônerie respecte son statut au regard des textes législatifs qui encadrent sa présence au sein d'un établissement public. Dans le cadre d'un établissement privé, elle veillera à évoluer au gré des dispositions propres à la fédération hospitalière régissant l'établissement.

Le responsable diocésain des Aumôneries en établissements de santé a pour objectif de visiter les différentes équipes, d'évaluer les besoins de chacune d'elles, de proposer les nominations de responsables d'Aumônerie en lien avec le Vicaire général en charge des Services ainsi que les Directeurs des hôpitaux. Il s'assurera que chaque patient a la possibilité de pratiquer son culte tout en veillant à maintenir, autant que faire se peut, des chapelles ou, *a minima*, des lieux de recueillement et des salles spécifiques dédiées à la vie d'équipe et aux besoins propres à chaque personne.

Cette période de pandémie dans laquelle nous sommes entrées en 2020 impose une application stricte des règles sanitaires pour être reconnue comme partenaire efficient. Peu de demandes, ne veut pas dire peu de présence... Nous avons d'ailleurs à inventer d'autres liens notamment une présence plus accentuée auprès des soignants. Collaborer à l'émergence du besoin spirituel du patient, tel est l'enjeu

actuel du soin spirituel à initier avec les soignants.

## **2. Le Service de l'Évangile auprès des Malades (SEM)**

Le SEM est un service paroissial placé sous la responsabilité du curé qui peut confier à un ou plusieurs laïcs la mission de visiter et d'accompagner des personnes âgées, malades à domicile ou en institution (EHPAD). Ces équipes paroissiales ont pour but de briser la solitude et l'anxiété accentuées par la réalité du grand âge ou des diverses pathologies pouvant affecter la vie, quel que soit le moment. Le SEM apparaît comme un véritable service de proximité organisé en fonction des réalités locales et paroissiales : des veilleurs paroissiaux, observateurs de la communauté et de ses besoins spirituels et religieux. La question de l'accompagnement des aidants est au cœur de la mission du SEM.

## **3. La Pastorale de la Personne Handicapée (PPH)**

Cette mission d'Église, confiée à un responsable diocésain, se comprend au sein d'une présence à vivre auprès des divers mouvements et associations de personnes handicapées, mais aussi des maisons d'accueil spécialisé. Assurant le suivi des personnes engagées dans le monde du handicap, il porte le projet de conduire une catéchèse spécialisée avec et pour les jeunes, de favoriser la préparation sacramentelle et les célébrations avec les personnes handicapées, en lien avec d'autres services diocésains et mouvements. L'ensemble de cette démarche permettra de reconnaître les besoins de tous les acteurs du monde du handicap, d'être un lieu d'écoute et d'accompagnement, tout en promouvant une Église proche de chacun. Plusieurs axes se dégagent dans la mission actuelle de la Pastorale des Personnes Handicapées : l'inclusion, le compagnonnage, le partenariat et la transversalité. La Pastorale des Personnes Handicapées joue un rôle de lien, d'éveilleur, de veilleur. La Pastorale de la Personne handicapée veille également à rester au service des communautés chrétiennes pour répondre à leurs besoins ou demandes spécifiques et favoriser l'insertion des personnes handicapées tant au niveau ecclésial que social. L'impossibilité de visiter pour raison sanitaire nous oblige à inventer de nouveaux moyens de communication et à développer des compétences dans les nouvelles technologies.

## **4. Une équipe mobile de soins spirituels/religieux (EMSSR)**

Le parcours de soin avec une durée moyenne du séjour hospitalier toujours plus brève, il est important d'assurer le lien avec les «exclus» de la vie communautaire ecclésiale dans le cadre des maladies chroniques, dégénératives, et qui concernent des personnes jeunes.

Accompagner «les proches –aidants» dans ce rôle qui associe rôle affectif et rôle soignant est à structurer ainsi qu'une proposition de présence et un accompagnement aux prêtres retraités malades, âgés à leur domicile ou en EHPAD

Un accompagnement spirituel et religieux des personnes en fin de vie à domicile requiert une formation et un ajustement à toute cette prise en charge pluridisciplinaire qui «envahit» les familles.

## **5. La vie du Service Santé-Handicap**

Les réunions hebdomadaires de l'équipe diocésaine du Service permettent de favoriser une dynamique au sein de celui-ci, assumant les responsabilités confiées dans un souci de partage fraternel, de confiance et d'ouverture aux besoins exprimés et aux réalités du terrain.

La formation initiale (CYFORI/CYFFAPASS/formation à l'écoute) et permanente (Journées diocésaines de formation, conférences, journées d'étude, etc.) est organisée de telle façon qu'à travers des questionnements tant théologiques qu'éthiques, médicaux, sociologiques et juridiques, chaque personne engagée puisse progresser dans la connaissance de l'homme, du projet de Dieu à son égard, mais aussi de l'accompagnement qui est le sien auprès de la multiplicité des situations rencontrées.

L'Espace chrétien d'éthique de la Santé (ECES) permet à des soignants et des personnes reconnues dans leur domaine de compétence de prendre le temps de la réflexion pluridisciplinaire et de proposer des chemins d'humanisation en lien avec la foi chrétienne. Le but est de promouvoir une éthique conforme au Magistère de l'Église, spécialement en ce qui concerne le domaine des techniques biogénétiques, des soins palliatifs et de l'euthanasie.

Les rencontres mensuelles de soignants chrétiens permettent à chacun d'eux de s'exprimer sur ce qu'ils vivent tout en évoquant les questions qui sont les leurs, relisant leur vie à la lumière de l'Évangile.

Des célébrations – le 4 septembre (messe des malades, en l'anniversaire du décès du Vénérable Robert Schuman, la St Luc le 18 octobre (messe pour les soignants), le dimanche de la santé en février, les sacrements communautaires des malades ou d'autres –, ont pour but de rassembler l'ensemble des acteurs du monde de la santé, replaçant leur agir quotidien sous le signe de l'alliance voulue par Dieu qui appelle tout homme à passer de la mort à la vie.

Par ailleurs, le service Santé-Handicap entretient un lien tout particulier avec la (les) personne(s) responsable(s) de la mission Santé-handicap sur chaque archiprêtré, comme le veut le projet pastoral. Véritable relais local et cheville ouvrière d'une pastorale de la santé et du handicap sur l'archiprêtré, le (les) responsable(s) de cet office aura(ont) à promouvoir au sein du travail en archiprêtré, et en lien avec le Service Santé-Handicap, la présence auprès des souffrances, ainsi que l'accompagnement nécessaire de tous les acteurs intervenant dans le monde du soin (patients, soignants, familles).

### **Conclusion :**

Depuis la visite de Marie à Élisabeth jusqu'au lavement des pieds en passant par le Bon Samaritain, la rencontre et le soin de l'autre sont devenus le premier sacrement, c'est à dire le lieu qui révèle un Dieu qui se fait proche, et qui nous donne les uns aux autres. Une pastorale de la santé et du handicap accueille l'autre dans sa différence et sa souffrance, n'oubliant pas de se faire passeur vers la vie, signifiant par les actions menées que « *La gloire de Dieu est l'homme vivant ; la gloire de l'homme est la vue de Dieu* » (St Irénée).

Donné à Metz, le 15 octobre 2020

**Mgr Jean-Christophe Lagleize**  
**Evêque de Metz**